

Perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité et de l'expression de genre au Canada, 2025

par Marta Burczycka et Adam Cotter

Date de diffusion : le 22 mai 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre au Canada, 2025 : Faits saillants

- Selon les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2025, la majorité de la population estimait que la violence entre partenaires intimes était inacceptable, que les femmes éprouvaient plus de difficulté à obtenir de l'avancement en raison d'obstacles à surmonter, que les partenaires de même sexe devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants que les partenaires de sexe opposé et que toute personne devrait pouvoir exprimer son genre comme elle le souhaite. Les femmes étaient généralement plus susceptibles que les hommes d'adhérer à ces opinions.
- De 2018 à 2025, les attitudes ont légèrement évolué : la mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec les énoncés qui excusent ou légitiment la violence fondée sur le genre a diminué. Par exemple, en 2025, des proportions plus faibles de femmes (13 %) et d'hommes (18 %) ont convenu qu'il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne, par rapport à 2018 (16 % et 20 %, respectivement).
- En 2025, une proportion moins élevée de répondants étaient d'accord pour dire que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent, comparativement à 2018. Chez les femmes, la proportion d'entre elles qui étaient d'accord avec cet énoncé est passée de 85 % en 2018 à 77 % en 2025. Chez les hommes, cette proportion a diminué pour passer de 78 % à 70 %.
- Les femmes des Premières Nations (82 %) étaient plus susceptibles que les femmes non autochtones (77 %) d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Chez les femmes racisées, les proportions de femmes qui appuyaient l'expression de genre parmi les femmes philippines (82 %) et les femmes d'Asie du Sud-Est (79 %) étaient similaires à celle enregistrée chez les femmes non racisées et non autochtones (80 %).
- Les personnes LGBTQ+ (c.-à-d. celles qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité) étaient plus susceptibles de convenir que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'obstacles à surmonter, tant chez les femmes (89 % par rapport à 74 % chez les femmes hétérosexuelles) que chez les hommes (76 % par rapport à 51 %).
- La proportion de personnes de diverses identités de genre qui étaient d'accord avec les énoncés favorables à l'expression de genre ou à l'égalité des genres était plus élevée que chez les femmes cisgenres et les hommes cisgenres. Par exemple, la grande majorité (97 %) des personnes de diverses identités de genre estimaient que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent, comparativement à 77 % des femmes cisgenres et à 69 % des hommes cisgenres.
- Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils pensaient que les femmes font face à d'importants obstacles pour obtenir de l'avancement, le consensus était le plus élevé chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans (78 %) et chez celles de 25 à 34 ans (78 %). Cette situation contraste avec celle observée en 2018, lorsque les femmes de 55 ans et plus (77 %) étaient les plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé.
- En 2025, les femmes et les hommes ayant été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime, d'agression sexuelle ou de comportements sexuels non désirés étaient généralement les plus susceptibles d'être en désaccord avec les énoncés qui excusent ou légitiment la violence fondée sur le genre.

Perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre au Canada, 2025

par Marta Burczycka et Adam Cotter

Les perceptions à l'égard du genre, de l'expression de genre et de l'égalité des genres peuvent refléter des structures et des normes sociales plus larges, susceptibles de légitimer la violence fondée sur le genre et les inégalités et de les rendre acceptables, inévitables ou normales (Jewkes et autres, 2014; Fleming et autres, 2015). En 2025, Statistique Canada a mené l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) pour la deuxième fois. En plus de fournir une mesure des expériences de violence fondée sur le genre, l'enquête comprenait des questions visant à mesurer les attitudes de la population à l'égard de la violence fondée sur le genre et de la violence de la part de partenaires intimes, de l'égalité des genres et de l'expression de genre au Canada.

Fondé sur les données de l'ESEPP de 2025 et du premier cycle de l'enquête en 2018, le présent article de *Juristat* porte sur les perceptions à l'égard de l'égalité des genres, de l'identité de genre, de l'expression de genre et de la violence fondée sur le genre. Il permet d'examiner ces perceptions en portant un intérêt plus particulièrement aux changements d'attitudes depuis 2018. Les caractéristiques associées aux perceptions sont également examinées, notamment le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, l'emplacement géographique, l'identité autochtone, le groupe racisé et les expériences de violence fondée sur le genre.

Encadré 1

Mesure des perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'expression de genre et de l'égalité des genres au moyen de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Dans les cycles de 2018 et de 2025 de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), une série de huit énoncés ont été utilisés pour mesurer les perceptions (c.-à-d. les attitudes) à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'expression de genre et de l'égalité des genres. Les répondants devaient indiquer s'ils étaient entièrement d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés.

Parmi les huit énoncés, quatre visaient à mesurer les attitudes à l'égard de l'acceptabilité perçue de la violence de la part de partenaires intimes dans certains contextes, de l'acceptation de comportements contrôlants dans les relations intimes et de la crédibilité des allégations d'agression sexuelle :

- La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle.
- Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne.
- Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte.
- Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité.

Les quatre autres énoncés portaient sur l'égalité des genres, l'identité de genre, l'expression de genre et les droits des personnes LGBTQ+ (c.-à-d. celles qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité) :

- Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter.
- Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants.
- Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent.
- J'appuierais un membre de ma famille s'il se déclarait transgenre.

À l'exception d'un énoncé, ces énoncés étaient identiques dans les versions de 2018 et de 2025 de l'enquête, ce qui permet des comparaisons directes et l'analyse de l'évolution au fil du temps. En 2025, l'énoncé « J'appuierais un membre de ma famille s'il se déclarait transgenre » avait été reformulé par rapport à l'énoncé de la version de 2018, qui était libellé ainsi : « Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer ». En raison de ce changement, l'analyse de l'évolution au fil du temps en ce qui a trait à cet énoncé en particulier doit être effectuée avec prudence.

Section 1 : Tendances dans les perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre

En 2025, comme en 2018, la majorité des femmes et des hommes¹ au Canada estimaient que la violence entre partenaires intimes était inacceptable, que les femmes sont confrontées à des inégalités persistantes, que les partenaires de même sexe² devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants que les partenaires de sexe opposé et que les gens ont le droit d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent (tableau 1). En outre, les proportions de femmes partageant ces opinions demeuraient supérieures à celles observées chez les hommes. De 2018 à 2025, ces attitudes ont peu changé, bien que certaines différences subtiles aient été notées.

On observe de légers changements d'attitudes à l'égard de la violence fondée sur le genre chez les femmes et les hommes

L'ESEPP permet de mesurer les attitudes de la population à l'égard de la violence fondée sur le genre au moyen de quatre questions portant précisément sur la violence de la part de partenaires intimes et les agressions sexuelles (voir l'encadré 1). En 2025, comme en 2018, la majorité des personnes de 15 ans et plus au Canada ont indiqué être en désaccord avec les énoncés qui acceptent, excusent ou légitiment des comportements associés à ces formes de violence. En outre, par rapport à 2018, une proportion légèrement plus élevée de personnes ont exprimé être en désaccord avec la plupart de ces énoncés en 2025. En 2018 comme en 2025, les femmes étaient généralement plus susceptibles que les hommes d'avoir des opinions rejetant la légitimité de la violence fondée sur le genre.

En 2025, près de 9 personnes sur 10 étaient en désaccord³ avec l'idée selon laquelle la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle. Les femmes (88 %) étaient légèrement plus susceptibles que les hommes (85 %) d'être en désaccord avec cet énoncé (tableau 1)⁴. Chez les femmes, cette proportion était inchangée par rapport à 2018. Chez les hommes, une proportion légèrement plus élevée était en désaccord avec l'énoncé en 2025 comparativement à 2018 (83 %). Par ailleurs, une proportion un peu moins élevée d'hommes étaient d'accord ou entièrement d'accord avec cet énoncé en 2025 (7 %) par rapport à 2018 (9 %).

On a également demandé aux femmes et aux hommes s'ils estimaient qu'il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne. En 2025, comme en 2018, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'être d'accord avec cet énoncé. Chez les femmes comme chez les hommes, les proportions de personnes qui étaient d'accord avec cet énoncé ont légèrement diminué de 2018 à 2025. Chez les femmes, la proportion est passée de 16 % en 2018 à 13 % en 2025, tandis que chez les hommes, elle a diminué de 20 % à 18 %.

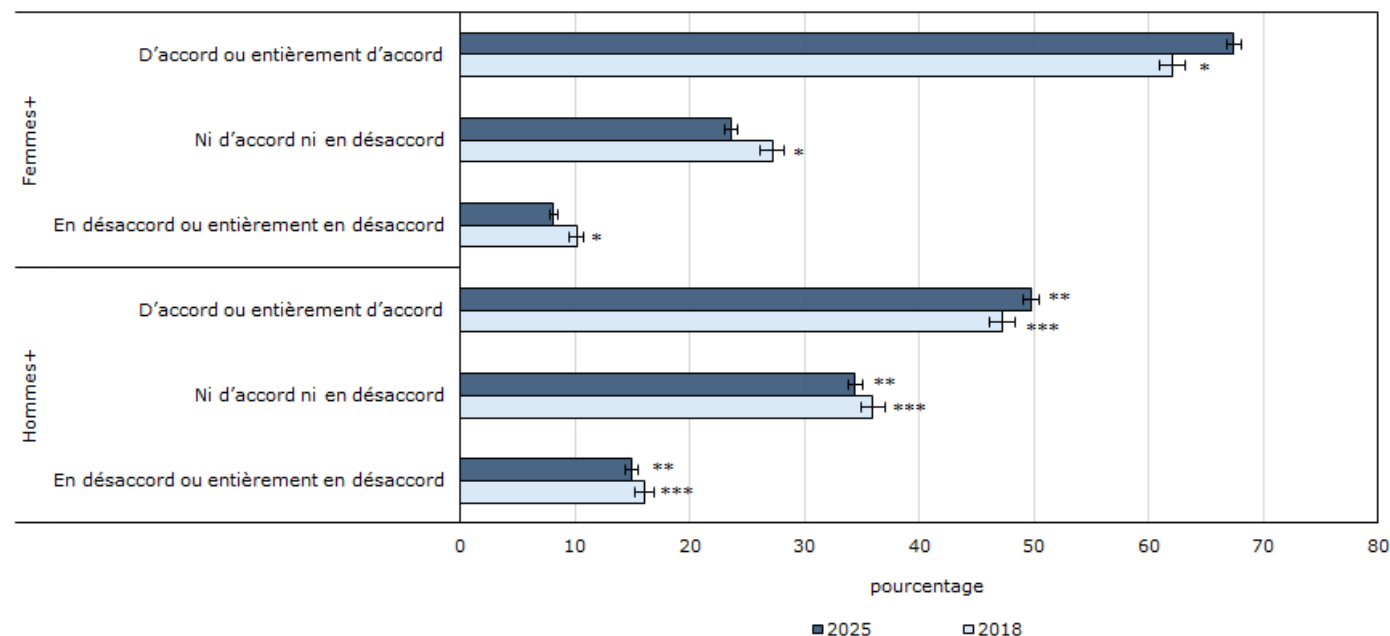
Outre les questions portant sur la perte de contrôle et les réactions à l'infidélité, l'ESEPP demandait également aux répondants s'ils considéraient que les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte — un scénario pouvant illustrer une forme de contrôle coercitif au sein des relations (Mayhill et Hohl, 2019). À cet égard, les tendances différaient quelque peu de celles observées pour les autres énoncés relatifs à la violence de la part de partenaires intimes. Contrairement aux autres énoncés, une proportion légèrement plus élevée de femmes (18 %) que d'hommes (17 %) étaient d'accord avec cet énoncé. De plus, les proportions de personnes en désaccord avec cet énoncé ont légèrement diminué de 2018 à 2025, tant chez les femmes (de 58 % à 56 %) que chez les hommes (de 60 % à 57 %).

L'agression sexuelle constitue une forme de violence fortement sexospécifique, les femmes représentant la grande majorité des victimes selon les données autodéclarées et celles déclarées par la police (Cotter, 2024; Cotter et Burczycka, 2026). Les victimes choisissent souvent de ne pas demander d'aide ni de signaler les faits à la police par crainte de ne pas être

crues, notamment en raison de mythes et de stéréotypes persistants entourant l'agression sexuelle (Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, 2025). Lorsqu'on leur a demandé si les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité, une proportion nettement plus élevée de femmes (67 %) que d'hommes (50 %) étaient d'accord avec cet énoncé. Il s'agit de l'écart le plus important observé parmi l'ensemble des énoncés portant sur la violence fondée sur le genre en 2025. Chez les femmes comme chez les hommes, la proportion de personnes qui étaient d'accord avec cet énoncé a augmenté en 2025 par rapport à 2018 (pour passer de 62 % à 67 % chez les femmes et de 47 % à 50 % chez les hommes). Des proportions relativement élevées de femmes et d'hommes ont répondu n'être ni d'accord ni en désaccord avec cet énoncé, tant en 2018 qu'en 2025 (graphique 1).

Graphique 1

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité », selon le genre, Canada, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour 2025 seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour 2025 ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre non binaire ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Afin de permettre des comparaisons des tendances avec l'enquête de 2018, le même processus a été appliqué rétroactivement aux réponses recueillies en 2018. Par conséquent, les proportions pour 2018 figurant dans ce graphique ne correspondent pas à celles présentées dans des rapports antérieurs. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018 et 2025.

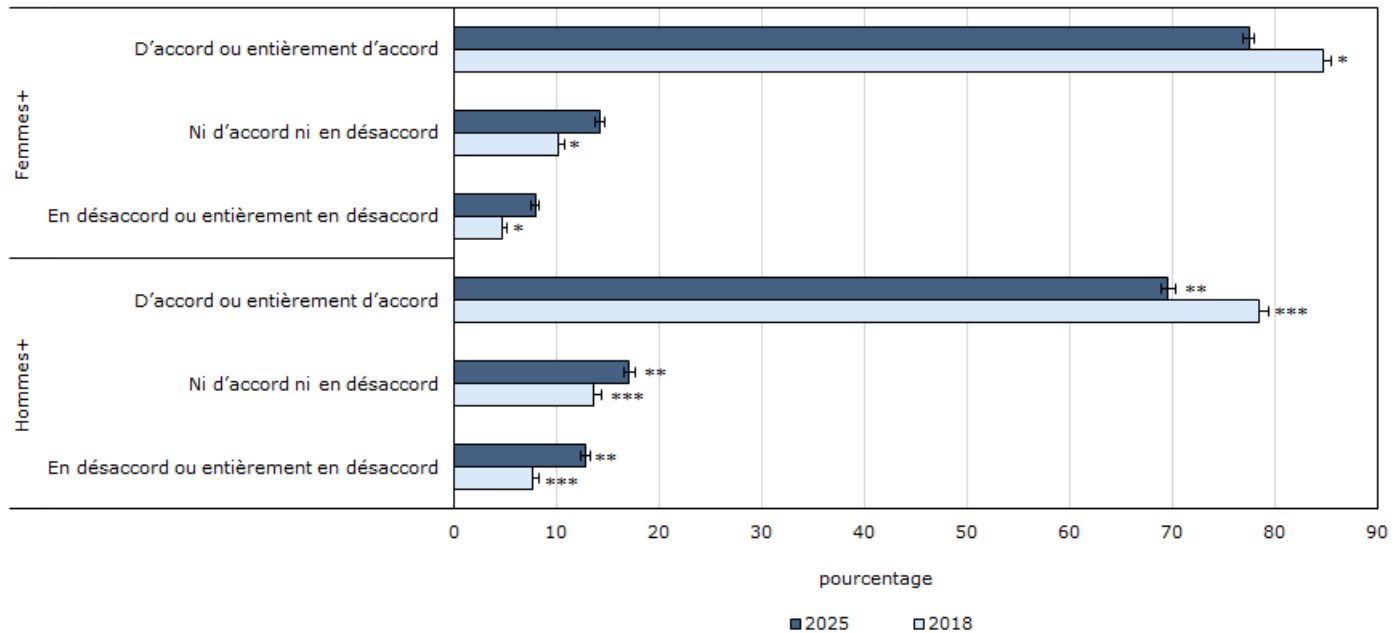
Les attitudes à l'égard de l'expression de genre affichent un recul de l'acceptation

Comme en 2018, une proportion nettement plus élevée de femmes que d'hommes ont exprimé des opinions favorables à l'égard des personnes transgenres et de l'expression de genre. Chez les femmes comme chez les hommes, les perceptions ont toutefois évolué vers un recul de l'acceptation au cours de la période allant de 2018 à 2025.

En 2018 et en 2025, on a demandé aux répondants s'ils estimaient que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Même si la majorité des femmes et des hommes ont indiqué être d'accord avec cet énoncé, les proportions observées en 2025 étaient nettement inférieures à celles enregistrées en 2018 (tableau 1, graphique 2). Chez les femmes, la proportion d'entre elles qui étaient d'accord avec cet énoncé est passée de 85 % en 2018 à 77 % en 2025. Chez les hommes, cette proportion a diminué pour passer de 78 % à 70 %. Tant chez les femmes que chez les hommes, les reculs étaient les plus marqués pour les huit énoncés portant sur la violence fondée sur le genre, l'expression de genre et l'égalité des genres inclus dans l'enquête.

Graphique 2

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent », selon le genre, Canada, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour 2025 seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour 2025 ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre non binaire ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Afin de permettre des comparaisons des tendances avec l'enquête de 2018, le même processus a été appliqué rétroactivement aux réponses recueillies en 2018. Par conséquent, les proportions pour 2018 figurant dans ce graphique ne correspondent pas à celles présentées dans des rapports antérieurs. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018 et 2025.

Des changements semblables ont été observés tant chez les femmes que chez les hommes en ce qui concerne leur appui à un membre de leur famille s'il se déclarait transgenre. Il convient de souligner que le libellé de cet énoncé a été modifié entre 2018 et 2025; les comparaisons doivent donc être effectuées avec prudence (voir l'encadré 1). Les résultats semblent néanmoins refléter ceux associés à l'autre énoncé portant sur l'expression de genre mentionné précédemment : 80 % des femmes étaient d'accord avec cet énoncé en 2018, et la proportion a diminué pour s'établir à 77 % en 2025. Chez les hommes, 72 % d'entre eux se disaient d'accord avec cet énoncé en 2018, comparativement à 65 % en 2025.

Ces changements d'attitudes au Canada coïncident avec une période marquée par un débat public soutenu au sujet des droits des personnes de diverses identités de genre (c.-à-d. les personnes transgenres et non binaires). Au moment où ces droits font l'objet d'une reconnaissance accrue de la part du gouvernement fédéral canadien (p. ex. dans le cadre du *Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+* de 2022 (Femmes et Égalité des genres Canada, 2022), certaines provinces ont adopté des politiques restreignant les droits des personnes transgenres et non binaires (Khonina et Salway, 2025). Parallèlement, si la visibilité des personnes de diverses identités de genre et l'appui public à leurs droits ont progressé au cours des années 2010, certains ont également relevé un discours public visant à légitimer des perspectives transphobes qui se fait de plus en plus entendre (Fish et Russell, 2022; Moore et Lopuck, 2025).

Contrairement aux changements d'attitudes à l'égard de l'expression de genre, les perceptions des répondants à l'égard de l'égalité des droits d'adopter des enfants pour les couples de même sexe et les couples de sexe opposé sont demeurées stables. En 2025, une proportion plus élevée de femmes (80 %) que d'hommes (71 %) étaient d'accord avec cet énoncé; ces proportions étaient statistiquement semblables à celles observées en 2018 (79 % et 70 %, respectivement). Les droits des couples de même sexe en matière d'adoption d'enfants sont enchâssés dans le droit canadien depuis l'adoption de la *Loi sur le mariage civil* en 2005 (MacIntosh et autres, 2010).

On note une légère hausse du nombre de femmes et une baisse du nombre d'hommes qui estiment que les femmes doivent surmonter d'importants obstacles pour obtenir de l'avancement

Outre les énoncés portant sur les perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre et sur les droits des personnes transgenres et LGB+⁵, les répondants à l'ESEPP ont été invités à indiquer s'ils croient que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter. En 2025, les femmes (75 %) étaient nettement plus susceptibles que les hommes (52 %) d'être d'accord avec cet énoncé (tableau 1). De légers changements ont également été constatés dans les perceptions des femmes et des hommes. La proportion de femmes qui étaient d'accord avec cet énoncé était légèrement plus élevée en 2025 qu'en 2018 (72 %). Chez les hommes, le changement allait dans le sens inverse, une proportion plus faible d'entre eux se disant d'accord avec cet énoncé en 2025 comparativement à sept ans plus tôt (55 %). Parmi les hommes, cette évolution s'est traduite par une proportion plus élevée déclarant n'être ni d'accord ni en désaccord en 2025 (24 %), comparativement à 2018 (22 %).

Encadré 2

Perceptions à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre au sein de la population de diverses identités de genre

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) permet de recueillir des données à la fois sur le sexe à la naissance et le genre des répondants, ce qui comprend la possibilité pour les répondants de préciser leur genre. Le terme « cisgenre » désigne les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le terme « transgenre » désigne quant à lui les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance. Dans le présent article, le terme « non binaire » est utilisé pour décrire tous les genres qui ne sont ni exclusivement hommes ni exclusivement femmes, bien que les personnes puissent s'identifier à l'aide d'autres termes. Selon les résultats du Recensement de 2021, la population de diverses identités de genre est relativement peu nombreuse et représentait environ 0,3 % de la population de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2022).

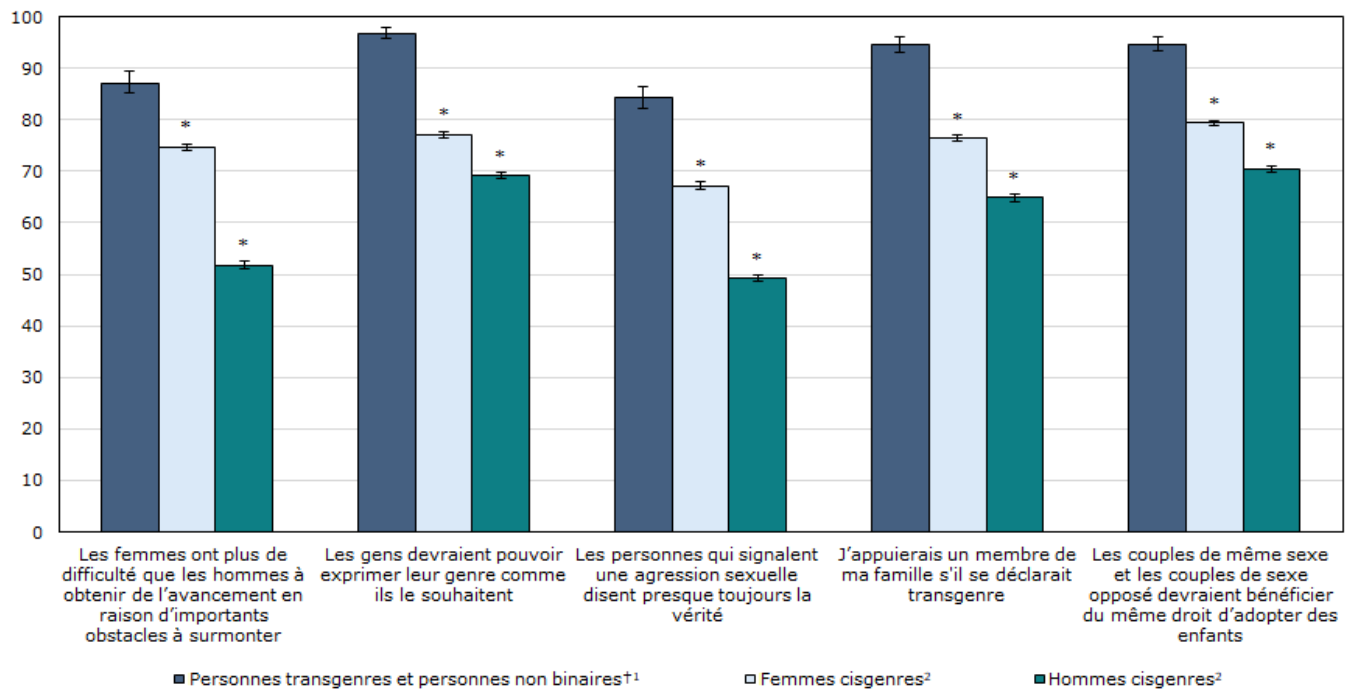
Le présent article de *Juristat* porte sur les perceptions des femmes (dont les femmes cisgenres et transgenres) et des hommes (dont les hommes cisgenres et transgenres). Les répondantes et répondants non binaires ont été attribués aléatoirement à l'une ou l'autre de ces catégories au cours du processus de production des données. Cette approche vise à préserver la vie privée et la confidentialité des personnes, tout en permettant une désagrégation selon d'autres caractéristiques individuelles, compte tenu de la taille relativement restreinte de la population concernée⁶. Il demeure néanmoins possible d'examiner de façon générale les perceptions des personnes transgenres et non binaires en tant que groupe combiné.

Sans exception, la proportion de personnes de diverses identités de genre qui étaient d'accord avec les énoncés favorables à l'expression de genre ou à l'égalité des genres était plus élevée que chez les femmes cisgenres et les hommes cisgenres (graphique 3). Par exemple, la grande majorité (97 %) des personnes de diverses identités de genre estimaient que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent, comparativement à 77 % des femmes cisgenres et à 69 % des hommes cisgenres. De faibles proportions de personnes de diverses identités de genre ont indiqué qu'elles n'étaient pas d'accord avec cet énoncé (1,4 %) ou qu'elles n'étaient ni d'accord ni en désaccord (1,4 %).

Plus de 9 personnes de diverses identités de genre sur 10 (94 %) ont déclaré qu'elles appuieraient un membre de leur famille s'il se déclarait transgenre. Encore une fois, cette proportion était nettement plus élevée que celles observées chez les femmes cisgenres (76 %) et les hommes cisgenres (65 %).

Graphique 3
Proportion de répondants qui sont d'accord avec certains énoncés liés à l'égalité des genres et à l'expression de genre, selon le genre, Canada, 2025

pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les personnes transgenres sont les personnes dont le genre ne correspond pas à leur sexe à la naissance. Les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

2. Les personnes cisgenres sont les personnes dont le genre correspond à leur sexe à la naissance.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les valeurs manquantes et non déclarées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.

Des écarts importants ont été relevés entre les personnes de diverses identités de genre et les hommes cisgenres en ce qui concerne la proportion de répondants qui étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter (87 % par rapport à 52 %) et que les victimes d'agression sexuelle disent presque toujours la vérité (84 % par rapport à 49 %).

En ce qui a trait à l'opinion selon laquelle les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants, 95 % des personnes de diverses identités de genre se disaient d'accord. Les proportions étaient plus faibles tant chez les femmes cisgenres (79 %) que chez les hommes cisgenres (70 %).

Bien que l'ampleur des écarts ait été moindre comparativement à d'autres énoncés inclus dans l'ESEPP, une proportion plus élevée de personnes de diverses identités de genre se disaient en désaccord avec les énoncés qui excusent ou légitiment la violence de la part de partenaires intimes, comparativement aux femmes cisgenres et aux hommes cisgenres. À titre d'exemple, 93 % des personnes de diverses identités de genre ont indiqué être en désaccord avec l'énoncé selon lequel la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle, comparativement à 88 % des femmes cisgenres et à 85 % des hommes cisgenres.

Section 2 : Perceptions à l'égard de l'expression de genre et de l'égalité des genres parmi les groupes de population

Afin d'approfondir la compréhension des attitudes à l'égard des questions liées à la violence fondée sur le genre et à l'expression de genre en 2025, deux des huit questions portant sur les perceptions ont été retenues aux fins d'une analyse plus détaillée : « Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent » et « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter ». Ces énoncés ont été sélectionnés puisqu'ils rendent compte des changements d'attitudes mesurés au moyen de l'ESEPP par rapport à 2018, ainsi que de l'écart le plus marqué observé entre les perceptions des femmes et celles des hommes.

La mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec ces énoncés a été examinée en fonction de diverses caractéristiques sociodémographiques, ce qui permet d'obtenir un portrait plus nuancé de la manière dont différents groupes perçoivent les questions liées au genre et des variations pouvant être observées selon les identités. À quelques exceptions près, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes appuyaient le droit des gens d'exprimer leur genre et considéraient que les femmes font face à des obstacles plus importants que ceux rencontrés par les hommes pour obtenir de l'avancement.

Dans l'ensemble, la majorité de la population au Canada soutenait l'énoncé selon lequel les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent : près de 8 femmes sur 10 (77 %) et 7 hommes sur 10 (70 %) se disaient d'accord avec cet énoncé en 2025 (tableau 1). De plus, les opinions à l'égard de l'expression de genre variaient également selon certains groupes démographiques au Canada. Dans la plupart de ces groupes, les femmes demeuraient plus susceptibles que les hommes d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre.

Les jeunes femmes sont davantage susceptibles que les femmes plus âgées d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre

De manière générale, les jeunes étaient plus susceptibles que les personnes plus âgées de convenir que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Cette tendance était particulièrement marquée chez les femmes : environ 8 femmes sur 10 âgées de 15 à 24 ans (82 %) et de 25 à 34 ans (81 %) se disaient d'accord avec cet énoncé. Ces proportions étaient supérieures à celles observées chez les femmes plus âgées (tableau 2). La tendance différait quelque peu chez les hommes. Bien que les hommes de 24 à 35 ans (73 %) étaient les plus susceptibles de convenir que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent, les plus jeunes (15 à 24 ans) étaient nettement moins susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé (68 %) et affichaient une proportion davantage comparable à celles des groupes plus âgés. Il convient de souligner que l'écart entre les femmes et les hommes de 15 à 24 ans en ce qui concerne l'appui à l'expression de genre constituait l'écart le plus marqué parmi l'ensemble des caractéristiques démographiques pour lesquelles les femmes et les hommes ont été comparés dans la présente étude (écart de 14 points de pourcentage).

L'âge des personnes est étroitement lié à leur état matrimonial, les plus jeunes étant davantage susceptibles de déclarer être célibataires (jamais mariés). En 2025, les femmes célibataires étaient nettement plus susceptibles (82 %) d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre par rapport aux femmes mariées ou vivant en union libre (75 %) ainsi qu'à celles séparées, divorcées ou veuves (76 %) (tableau 2). Chez les hommes toutefois, aucune différence n'a été observée selon l'état matrimonial quant aux proportions appuyant l'expression de genre.

Les personnes ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles d'être d'accord avec le droit des gens d'exprimer leur genre

L'appui au droit des gens de pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent variait sensiblement selon le niveau de scolarité. Les personnes ayant fait des études universitaires étaient les plus susceptibles de convenir que les gens peuvent exprimer leur genre, tant chez les femmes (81 %) que chez les hommes (74 %) (tableau 2). Parmi les femmes, celles dont le niveau de scolarité était inférieur au diplôme d'études secondaires (72 %) étaient les moins susceptibles de convenir que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. En revanche, des proportions comparables d'hommes dont le niveau de scolarité était inférieur au diplôme d'études secondaires (65 %) ou qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (68 %) ou un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'une école de métiers (68 %) appuyaient le droit des gens d'exprimer leur genre.

Contrairement au niveau de scolarité, la situation d'emploi ne semblait pas fortement associée aux attitudes à l'égard de l'expression de genre. Chez les femmes, celles qui avaient occupé un emploi au cours de l'année précédente étaient légèrement plus susceptibles d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre que celles qui n'en avaient pas occupé (79 % par rapport à 75 %) (tableau 2). Chez les hommes, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre ceux qui avaient occupé un emploi et ceux qui n'en avaient pas occupé en ce qui concerne l'appui à l'expression de genre (69 % par rapport à 70 %).

De plus grandes proportions de femmes ayant des revenus plus élevés appuient le droit des autres d'exprimer leur genre

Le fait qu'une personne appuie ou non le droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent variait selon les groupes de revenu, bien que des différences aient été observées chez les femmes seulement. Les femmes dont le revenu personnel avant impôt était de 60 000 \$ ou plus par année étaient davantage susceptibles d'appuyer l'expression de genre que celles dont le revenu annuel était inférieur à 20 000 \$⁷. Parmi les femmes gagnant de 60 000 \$ à 79 999 \$, 79 % appuyaient l'expression de genre des autres; les proportions étaient semblables chez celles gagnant de 80 000 \$ à 99 999 \$ (80 %), de 100 000 \$ à 119 999 \$ (82 %) et 120 000 \$ ou plus (83 %). À titre de comparaison, 76 % des femmes gagnant moins de 20 000 \$ par année appuyaient l'expression de genre.

Les femmes des Premières Nations sont plus susceptibles d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre

Une proportion plus élevée de femmes des Premières Nations (82 %) que de femmes non autochtones (77 %) appuyaient le droit des gens d'exprimer leur genre (tableau 2)⁸. En revanche, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les femmes non autochtones et les femmes métisses (77 %) et les femmes inuites (74 %) quant à la mesure dans laquelle elles étaient d'accord avec cet énoncé. De manière similaire, aucune différence significative n'a été constatée entre les hommes non autochtones et les hommes des Premières Nations, les hommes métis et les hommes inuits en ce qui concerne l'appui au droit des gens d'exprimer leur genre.

La mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec le droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent variait toutefois entre les autres groupes de population au Canada. Par exemple, chez les femmes, des proportions statistiquement comparables de femmes philippines (82 %) et de femmes non racisées et non autochtones (80 %) appuyaient l'expression de genre (tableau 2). La proportion de femmes philippines appuyant le droit des gens d'exprimer leur genre était supérieure à celle observée chez les hommes philippins (75 %), et ces derniers étaient tout aussi susceptibles d'appuyer ce droit par rapport aux hommes non racisés et non autochtones (71 %). Les femmes d'Asie du Sud-Est (79 %) étaient également aussi susceptibles d'appuyer l'expression de genre que les femmes non racisées et non autochtones. Il en était de même chez les hommes d'Asie du Sud-Est (77 %) par rapport aux hommes non racisés et non autochtones. Ces groupes étaient toutefois l'exception, car dans l'ensemble, les femmes racisées (71 %) et les hommes racisés (67 %) étaient moins susceptibles que les femmes et les hommes non racisés et non autochtones d'appuyer l'expression de genre.

Les personnes nées au Canada étaient plus susceptibles que les personnes nées à l'étranger de convenir que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Cette tendance s'observait tant chez les femmes, parmi lesquelles 80 % de celles nées au Canada se disaient d'accord (par rapport à 70 % des femmes nées à l'étranger), que chez les hommes, soit 71 % de ceux nés au Canada (par rapport à 67 % des hommes nés à l'étranger) (tableau 2).

Les personnes LGB+ sont les plus susceptibles d'appuyer l'expression de genre

L'appui au droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent était élevé parmi les personnes LGB+⁹ au Canada. Comparativement aux femmes hétérosexuelles (76 %), 96 % des femmes LGB+ (dont 96 % des femmes lesbiennes et 96 % des femmes bisexuelles¹⁰) appuyaient le droit des gens d'exprimer leur genre (tableau 2). Une tendance semblable a été observée chez les hommes : 93 % des hommes LGB+ appuyaient l'expression de genre, comparativement à 68 % des hommes hétérosexuels. De fortes proportions d'hommes gais (93 %) et d'hommes bisexuels (93 %) estimaient que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent.

L'appui au droit des gens d'exprimer leur genre est plus élevé chez les femmes qui s'identifient comme ayant une incapacité

Dans le cadre de l'ESEPP de 2025, on a demandé aux répondants s'ils s'identifiaient comme ayant une incapacité, c'est-à-dire s'ils avaient une difficulté ou un problème de santé à long terme, en lien avec la vision, l'ouïe, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou des troubles liés à la santé mentale, qui limite leurs activités quotidiennes. Les femmes qui s'identifiaient comme ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent (81 %, par rapport à 77 % des femmes qui ne l'ont pas fait) (tableau 2). Chez les hommes, ceux qui s'identifiaient comme ayant une incapacité étaient également plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas fait d'appuyer le droit des gens d'exprimer leur genre (73 % et 69 %, respectivement).

Des proportions moins élevées d'hommes vivant dans les provinces des Prairies et en Ontario appuient l'expression de genre

Peu importe la province ou le territoire de résidence, la majorité des répondants étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. La proportion de femmes résidant en Nouvelle-Écosse (84 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (82 %) et au Québec (82 %) qui se disaient d'accord était plus élevée que dans le reste du pays. En revanche, des proportions plus faibles ont été observées chez les femmes en Ontario (76 %), en Alberta (73 %), au Nunavut (72 %) et en Saskatchewan (69 %) (tableau 4). Chez les hommes, des proportions supérieures à la moyenne ont été enregistrées au Yukon (77 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (75 %), au Québec (74 %) et en Colombie-Britannique (72 %) pour ce qui est d'être d'accord avec cet énoncé. En Ontario (69 %), en Alberta (69 %), au Manitoba (63 %) et en Saskatchewan (60 %), la proportion d'hommes qui étaient d'accord avec l'énoncé était inférieure à celles observées dans le reste du pays.

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nunavut où aucune différence significative n'a été observée, la proportion de personnes qui étaient d'accord avec l'énoncé concernant le droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent était plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Comme il a été mentionné à la section 1, une baisse de la proportion de la population au Canada qui était d'accord avec l'énoncé concernant le droit des gens de pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent a été observée de 2018 à 2025. Cette diminution a été constatée chez les femmes et les hommes dans presque toutes les provinces et tous les territoires¹¹. En outre, la baisse la plus marquée chez les femmes a été enregistrée en Saskatchewan, où la proportion de celles qui étaient d'accord avec l'énoncé était inférieure de 14 points de pourcentage en 2025 (69 %) par rapport à 2018 (83 %). Chez les hommes, sept provinces — Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan — ont affiché un recul d'au moins 9 points de pourcentage de 2018 à 2025. Les baisses ont été plus prononcées chez les hommes que chez les femmes dans l'ensemble des provinces et des territoires où une diminution a été observée, sauf en Saskatchewan et en Alberta, où le recul a été plus marqué chez les femmes.

Les personnes résidant dans les régions urbaines des provinces étaient légèrement plus susceptibles que celles vivant en région rurale de convenir que les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. C'était le cas chez les femmes vivant en région urbaine, parmi lesquelles 78 % appuyaient l'expression de genre, comparativement à 75 % de celles vivant en région rurale. Une tendance similaire a été observée chez les hommes (70 % par rapport à 66 %) (tableau 2). Il convient de noter que les résidents des régions urbaines et rurales diffèrent à l'égard de certaines caractéristiques socioéconomiques pertinentes pour les perceptions à l'égard de l'expression de genre, notamment l'âge (Statistique Canada, 2025).

Dans la plupart des groupes démographiques, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de convenir que les femmes font face à des obstacles

Selon les données de l'ESEPP de 2025, la plupart des répondants étaient d'accord pour dire que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter, bien qu'un écart important ait été observé dans les proportions de femmes (75 %) et d'hommes (52 %) qui se sentaient ainsi (tableau 1). En outre, cet écart avait légèrement augmenté par rapport à 2018, les femmes étant proportionnellement plus nombreuses à être d'accord (de 72 % en 2018 à 75 % en 2025), tandis que les hommes étaient moins nombreux à l'être (de 55 % en 2018 à 52 % en 2025). En 2025, des différences ont également été notées entre certains groupes démographiques pour ce qui est de savoir si les gens étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles importants.

L'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter » peut donner lieu à deux interprétations légèrement différentes. D'une part, on peut s'attendre à ce que les femmes qui se heurtent personnellement à de tels obstacles, et les femmes et les hommes qui en entendent parler par des femmes qu'ils connaissent, aient tendance à être d'accord avec cet énoncé. D'autre part, même sans expérience directe ou indirecte de tels obstacles, certaines personnes peuvent être d'accord avec l'énoncé s'il leur est présenté comme vrai pendant leur éducation, dans les médias et dans d'autres sphères du discours public. De cette façon, le fait d'évaluer la mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec cet énoncé pourrait en fait mesurer deux choses différentes simultanément : premièrement, la présence réelle d'obstacles auxquels les femmes font face; deuxièmement, un degré de sensibilisation à l'inégalité entre les genres dans la société canadienne.

Les femmes plus jeunes et les hommes plus âgés sont davantage susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles importants

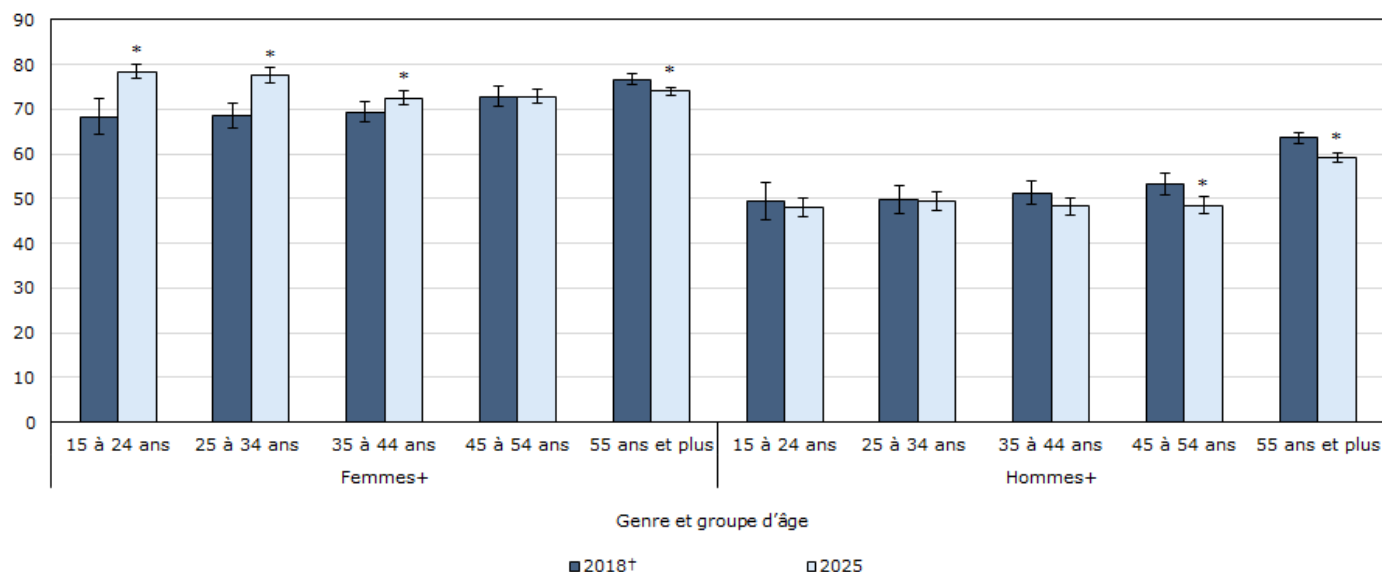
L'âge des répondants a joué un rôle prépondérant dans la question de savoir s'ils étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement, et les tendances étaient différentes chez les femmes et les hommes. Chez les femmes, les proportions de personnes qui étaient d'accord avec cet énoncé étaient les plus élevées parmi celles des deux groupes d'âge les plus jeunes (78 % chez celles de 15 à 24 ans et 78 % chez celles de 25 à 34 ans), comparativement aux femmes de 35 à 44 ans (72 %), de 45 à 54 ans (73 %) ou de 55 ans et plus (74 %) (tableau 3). La situation était très différente chez les hommes : moins de la moitié des hommes de tous les groupes d'âge de moins de 55 ans (y compris le groupe d'âge le plus jeune) étaient d'accord avec l'énoncé, sans différence significative entre eux. Les hommes de 55 ans et plus étaient plutôt les plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel les femmes font face à des obstacles pour obtenir de l'avancement (59 %).

Fait intéressant, ce qui a été observé chez les femmes en 2025 est le contraire de ce qui avait été noté en 2018. À l'époque, un peu moins de 7 femmes sur 10 âgées de 15 à 24 ans (68 %), de 25 à 34 ans (68 %) ou de 35 à 44 ans (69 %) étaient d'accord pour dire que les femmes éprouvent plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter, tandis que les femmes de 55 ans et plus (77 %) étaient les plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé (graphique 4). Autrement dit, en 2025, les jeunes femmes étaient plus susceptibles que les jeunes femmes de 2018 de convenir que les femmes font face à des obstacles importants qui font en sorte qu'il est plus difficile pour elles que pour les hommes d'obtenir de l'avancement.

Graphique 4

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter », selon le genre et le groupe d'âge, Canada, 2018 et 2025

pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre non binaire ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Afin de permettre des comparaisons des tendances avec l'enquête de 2018, le même processus a été appliqué rétroactivement aux réponses recueillies en 2018. Par conséquent, les proportions pour 2018 figurant dans ce graphique ne correspondent pas à celles présentées dans des rapports antérieurs. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018 et 2025.

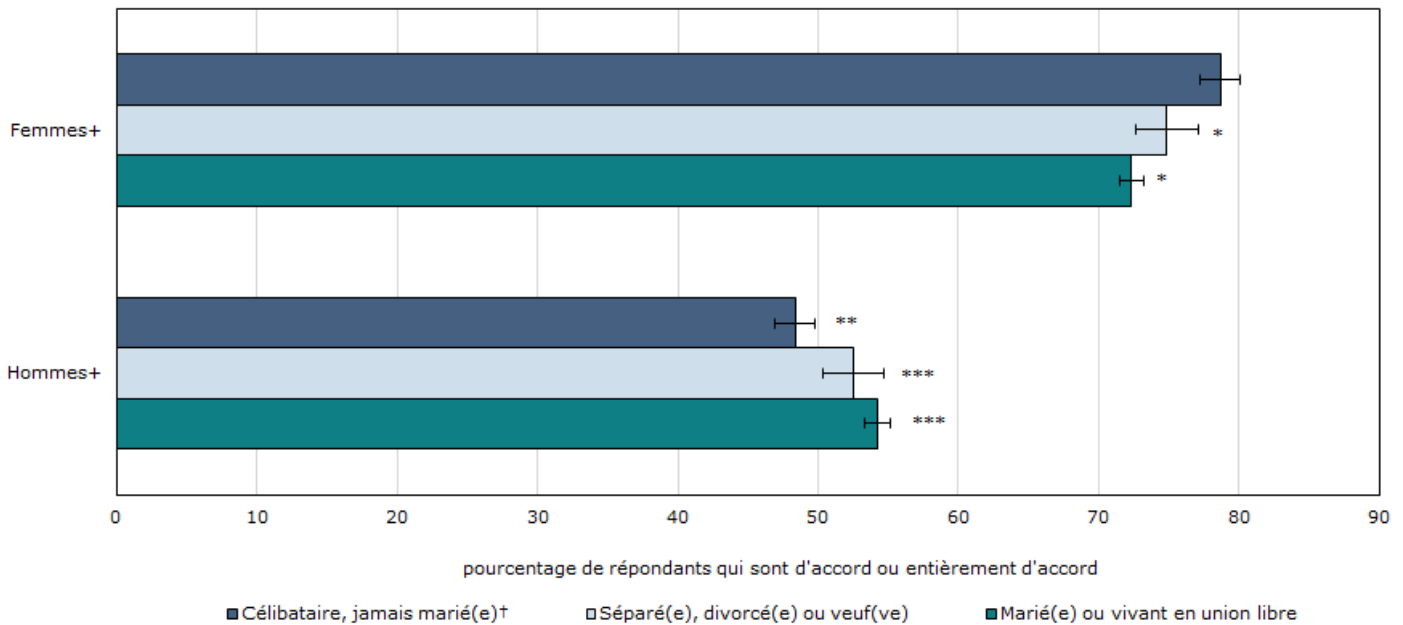
De 2018 à 2025, il y a eu une légère baisse des proportions d'hommes de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus qui étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles importants qui font en sorte qu'il est plus difficile pour elles d'obtenir de l'avancement. Aucune différence significative n'a été observée chez les hommes de moins de 45 ans.

Les hommes célibataires sont moins susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement

Comme c'était le cas pour les personnes de 15 à 24 ans — et peut-être qu'il y a un lien —, la mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les femmes font face à des obstacles à l'avancement variait grandement entre les femmes célibataires et les hommes célibataires. Les femmes qui étaient célibataires (jamais mariées) étaient particulièrement susceptibles (79 %) d'estimer que les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement, plus que les femmes qui étaient mariées ou en union libre (72 %) ou qui étaient séparées, divorcées ou veuves (75 %) (tableau 3, graphique 5). En revanche, moins de la moitié (49 %) des hommes célibataires étaient d'accord avec cet énoncé, une plus faible proportion que celles enregistrées chez les hommes qui étaient actuellement (54 %) ou avaient déjà été (53 %) dans un mariage ou une union libre.

Graphique 5

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter », selon le genre et l'état matrimonial, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre non binaire ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.

Les personnes ayant fait des études universitaires sont les plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel les femmes font face à des obstacles plus importants

Pour ce qui est de savoir s'ils étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement, on a constaté un écart important entre les femmes et les hommes qui avaient fait des études universitaires par rapport à ceux qui n'en avaient pas fait. Parmi les femmes, 78 % de celles qui ont fait des études universitaires étaient d'accord avec cet énoncé, un pourcentage plus élevé que ceux enregistrés chez les femmes ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires (67 %) ou qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (74 %) ou un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'une école de métiers (73 %) (tableau 3). Chez les hommes, ceux qui ont fait des études universitaires étaient également plus susceptibles que les autres de percevoir des obstacles importants auxquels les femmes font face (56 %), bien que cette proportion soit nettement inférieure à celle observée chez les femmes ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires. De plus, contrairement aux femmes, les attitudes des hommes ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires (51 %) étaient semblables à celles des hommes ayant un diplôme d'études secondaires (51 %) ou un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'une école de métiers (50 %).

De légères différences ont été observées chez les femmes qui avaient occupé un emploi au cours de l'année précédente (76 %) comparativement à celles qui n'en avaient pas occupé (73 %) quant à la question de savoir si les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement (tableau 3). Chez les hommes, l'écart était considérablement plus grand et montrait la tendance opposée, une plus faible proportion (50 %) de ceux qui avaient un emploi que de ceux qui n'en avaient pas (59 %) étant d'accord avec l'énoncé. Il se peut que cette tendance soit liée à l'âge : chez les hommes, ceux de 55 ans et plus étaient les plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé, bon nombre d'entre eux étant peut-être à la retraite.

Les femmes ayant un revenu plus élevé sont davantage susceptibles d'estimer que les femmes font face à des obstacles pour obtenir de l'avancement

Les femmes des trois groupes de revenu les plus élevés étaient davantage susceptibles que celles ayant les revenus les plus faibles de convenir que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter. Près de 8 femmes sur 10 (78 %) dont le revenu personnel annuel avant impôt se situait entre 80 000 \$ et 99 999 \$ étaient d'accord avec cet énoncé, de même que 80 % des femmes gagnant de 100 000 \$ à 119 999 \$ et celles gagnant 120 000 \$ ou plus, respectivement (tableau 3)¹². À titre de comparaison, une plus faible proportion (74 %) de femmes ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ par année étaient d'accord avec cet énoncé. Peu de différences ont été observées entre les groupes de revenu chez les hommes, bien que ceux gagnant de 20 000 \$ à 39 999 \$ étaient plus susceptibles d'estimer que les femmes se heurtent à des obstacles pour obtenir de l'avancement que ceux gagnant moins de 20 000 \$ par année (55 % par rapport à 51 %).

Parmi tous les groupes racisés, les femmes sont plus susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles pour obtenir de l'avancement

Au Canada, les gens ont des origines et des identités diversifiées. Dans l'ensemble, les femmes non racisées et non autochtones (77 %) étaient plus susceptibles que les femmes racisées (67 %) de convenir que les femmes ont plus de difficulté à obtenir de l'avancement en raison d'obstacles importants; les Japonaises (72 %^E) et les femmes des groupes de population racisés multiples (75 %) faisaient exception (ces deux groupes ne présentaient aucune différence significative par rapport aux femmes non racisées et non autochtones) (tableau 3). De manière similaire, les hommes non racisés et non autochtones (55 %) étaient plus susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles importants, comparativement aux hommes racisés (46 %). Les exceptions étaient les hommes noirs (52 %), les hommes latino-américains (53 %), les hommes asiatiques du Sud-Est (51 %) et les hommes de groupes de population racisés multiples (56 %), chez qui les proportions étaient statistiquement semblables à celles observées chez les hommes non racisés et non autochtones. Parmi tous les groupes racisés, les proportions de femmes qui étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles pour obtenir de l'avancement étaient plus élevées que chez les hommes.

Comparativement aux personnes nées au Canada, les personnes nées à l'extérieur du pays étaient moins susceptibles de convenir que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'obstacles à surmonter. C'était le cas chez les femmes, parmi lesquelles 79 % de celles nées au Canada étaient d'accord avec cet énoncé, comparativement à 65 % des femmes nées ailleurs (tableau 3). Chez les hommes, ceux qui sont nés au Canada étaient également plus susceptibles que ceux qui sont nés ailleurs de convenir que les femmes font face à des obstacles (55 % par rapport à 47 %).

Parmi les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit, des différences ont été relevées entre les femmes et les hommes lorsqu'il s'agissait de savoir si les gens pensaient ou non que les femmes font face à des obstacles importants pour obtenir de l'avancement. Les femmes étaient systématiquement plus susceptibles que les hommes d'être d'accord avec cet énoncé, y compris les femmes des Premières Nations (80 %) par rapport aux hommes des Premières Nations (52 %); les femmes métisses (78 %) par rapport aux hommes métis (52 %); les femmes inuites (65 %) par rapport aux hommes inuits (48 %). Comparativement aux non-Autochtones, les femmes des Premières Nations (80 %) étaient plus susceptibles que les femmes non autochtones (75 %) de penser que les femmes font face à des obstacles importants, alors que les femmes inuites (65 %) étaient moins susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé. Chez les hommes, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes des Premières Nations (52 %), les hommes métis (52 %), les hommes inuits (48 %) et les hommes non autochtones (52 %) en ce qui concerne cet énoncé.

La perception selon laquelle les femmes font face à des obstacles importants à l'avancement est la plus marquée chez les femmes vivant en Nouvelle-Écosse

Dans presque toutes les provinces et tous les territoires, une plus forte proportion de femmes que d'hommes étaient d'accord pour dire que des obstacles importants font en sorte qu'il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes d'obtenir de l'avancement. L'exception était les Territoires du Nord-Ouest, où la différence entre les femmes (65 %) et les hommes (58 %) n'était pas statistiquement significative.

En Nouvelle-Écosse, près de 8 femmes sur 10 (78 %) s'entendaient pour dire que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter, une proportion plus élevée que celles

observées dans le reste du pays (tableau 4)¹³. En revanche, de plus faibles proportions de femmes au Québec (74 %), en Saskatchewan (70 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (65 %) et au Nunavut (55 %) étaient d'accord avec cet énoncé, comparativement à d'autres régions du Canada. Chez les hommes, par rapport au reste du pays, les proportions de répondants d'accord avec l'énoncé étaient plus élevées en Nouvelle-Écosse (58 %) et en Colombie-Britannique (54 %), et plus faibles en Saskatchewan (49 %) et au Nunavut (41 %).

Comparativement à ceux qui vivent dans les régions rurales des provinces, les résidents des régions urbaines des provinces étaient légèrement plus susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles pour obtenir de l'avancement. C'était le cas chez les femmes, dont 75 % de celles des régions urbaines des provinces étaient d'accord pour dire que les femmes font face à des obstacles importants (par rapport à 73 % des femmes dans les régions rurales des provinces) (tableau 3). Chez les hommes, ceux qui vivent dans les régions urbaines des provinces étaient également plus susceptibles que ceux qui habitent dans les régions rurales des provinces de convenir que les femmes font face à des obstacles (53 % par rapport à 50 %). Il convient de noter que les hommes vivant dans les territoires étaient aussi susceptibles que ceux des régions urbaines des provinces de convenir que les femmes font face à des obstacles importants (54 % et 53 %, une différence qui n'a pas été jugée statistiquement significative).

Près de 9 femmes LGB+ sur 10 s'entendent pour dire que les femmes font face à des obstacles

Les personnes LGB+ étaient le plus souvent d'accord pour dire que les femmes font face à plus d'obstacles que les hommes quand vient le temps d'obtenir de l'avancement. Les femmes LGB+ (89 %) étaient particulièrement susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé, comparativement à 74 % des femmes hétérosexuelles (tableau 3). Un écart aussi important a été observé entre les hommes LGB+ (76 %) et les hommes hétérosexuels (51 %).

Les répondants qui s'identifient comme ayant une incapacité sont plus susceptibles de convenir que les femmes font face à des obstacles

Les personnes qui se sont identifiées comme ayant une incapacité¹⁴ étaient plus susceptibles de convenir que les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter. Un peu plus de 8 femmes sur 10 (81 %) qui se sont identifiées comme ayant une incapacité étaient d'accord avec cet énoncé, une proportion plus élevée que celle enregistrée chez les femmes qui ne l'ont pas fait (74 %) (tableau 3). La tendance était semblable chez les hommes, parmi lesquels une plus grande proportion de ceux qui se sont identifiés comme ayant une incapacité (58 %) étaient d'accord avec l'énoncé comparativement aux autres hommes (52 %).

Section 3 : Expériences et perceptions de la violence fondée sur le genre

Les perceptions des gens et leurs expériences de vie sont souvent profondément interreliées. En ce qui concerne les attitudes à l'égard de la violence fondée sur le genre, les personnes qui avaient été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime¹⁵, d'agression sexuelle ou de comportements sexuels non désirés en public, au travail ou à l'école¹⁶ avaient tendance à être fortement en désaccord avec les énoncés qui excusent ou légitiment la violence et le contrôle dans les relations (tableau 5). Au Canada, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être victimes de ces formes de violence fondée sur le genre (Cotter et Burczycka, 2026).

La grande majorité des femmes étaient en désaccord avec les énoncés qui excusaient ou légitimaient la violence dans les relations, qu'elles aient été victimes ou non de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime ou d'une agression sexuelle au cours de leur vie (depuis l'âge de 15 ans) ou de comportements sexuels non désirés au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête¹⁷. Cependant, les proportions de personnes en désaccord étaient encore plus élevées chez les femmes qui avaient été victimes de ces formes de violence et de comportements non désirés. Par exemple, alors que 83 % des femmes qui n'ont pas été victimes de ces formes de violence fondée sur le genre étaient en désaccord avec l'énoncé selon lequel la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle, cela a été le cas chez de plus grandes proportions de femmes qui avaient été victimes de comportements sexuels non désirés au cours de l'année précédente (94 %), ou d'agression sexuelle (94 %) ou de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime (93 %) au cours de leur vie.

Lorsqu'on leur a demandé s'il était compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonnait son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne, 68 % des femmes qui n'ont pas été victimes de violence

fondée sur le genre au cours de leur vie étaient en désaccord. Les proportions étaient nettement plus élevées chez les femmes qui avaient été victimisées : 81 % des femmes qui avaient subi des comportements sexuels non désirés n'étaient pas d'accord avec cet énoncé, tout comme 81 % des femmes qui avaient été agressées sexuellement et 79 % de celles qui avaient été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime au cours de leur vie.

Parmi les femmes qui n'ont pas été victimes de violence fondée sur le genre au cours de leur vie, 51 % n'étaient pas d'accord pour dire que les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte. Encore une fois, les proportions de personnes en désaccord étaient plus élevées chez les femmes qui avaient été victimes de comportements sexuels non désirés (62 %) au cours des 12 mois précédents ou qui avaient été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime (61 %) ou d'agression sexuelle (63 %) au cours de leur vie.

Chez les hommes, l'association entre les expériences de violence fondée sur le genre et les attitudes à son égard était semblable. Plus de 8 hommes sur 10 (82 %) qui n'avaient jamais été victimes de violence fondée sur le genre n'étaient pas d'accord pour dire que la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle. Cette proportion s'est chiffrée à 9 hommes sur 10 qui avaient été victimes de violence : 91 % des hommes qui avaient subi des comportements sexuels non désirés au cours de l'année précédente, 92 % des hommes qui avaient été agressés sexuellement au cours de leur vie et 91 % des hommes qui avaient été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime à un moment ou l'autre de leur vie étaient en désaccord avec l'énoncé.

De manière similaire, un plus grand nombre d'hommes qui avaient subi des comportements sexuels non désirés au cours de l'année précédente (68 %) ou qui avaient été victimes d'agression sexuelle (74 %) ou de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime (69 %) au cours de leur vie n'étaient pas d'accord pour dire qu'il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne, comparativement aux hommes qui n'ont jamais été victimes de violence fondée sur le genre (63 %). Il en allait de même pour la question de savoir si les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte : une plus grande proportion d'hommes ayant subi des comportements sexuels non désirés au cours de l'année précédente n'étaient pas d'accord (62 %), ainsi qu'un plus grand nombre d'hommes qui ont été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime (62 %) ou d'agression sexuelle (67 %) au cours de leur vie, comparativement aux hommes qui n'ont pas vécu de telles expériences (55 %).

Résumé

Les perceptions des gens à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'expression de genre et de l'égalité des genres sont étroitement liées à leurs propres expériences et peuvent également être liées aux valeurs et aux normes sociales de manière plus générale. Au plus haut niveau, les femmes — qui sont davantage susceptibles que les hommes d'être victimes de violence fondée sur le genre — étaient plus souvent en désaccord avec les énoncés qui excusent ou légitiment la violence fondée sur le genre et reconnaissent plus souvent que l'inégalité entre les genres entraîne des obstacles importants pour les femmes.

En outre, les femmes et les hommes qui ont été victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime, d'agression sexuelle ou de comportements sexuels non désirés étaient généralement plus susceptibles d'être en désaccord avec les énoncés qui légitiment la violence fondée sur le genre que ceux qui n'avaient pas vécu ces expériences, bien que le désaccord était plus marqué chez les femmes.

Il convient de souligner que l'appui aux droits des personnes LGBTQ+ ou personnes transgenres et à l'expression de genre était élevé chez les femmes, même parmi celles qui n'appartenaient pas à ces groupes, ce qui porte à croire que des facteurs autres que l'expérience personnelle directe façonnent également les perceptions de certaines personnes.

Dans l'ensemble, les résultats de l'ESEPP de 2025 montrent que la plupart des personnes au Canada rejettent la violence fondée sur le genre et l'inégalité entre les genres, et appuient les droits des personnes LGBTQ+ et le droit des gens d'exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Les attitudes à l'égard de la violence fondée sur le genre étaient généralement semblables à ce qu'elles étaient en 2018, sauf un léger changement vers un rejet plus important des énoncés qui l'excusent ou la légitiment. Parallèlement, les attitudes à l'égard de la liberté d'expression de genre semblent avoir quelque peu évolué vers une acceptation moindre.

En ce qui concerne les groupes démographiques, les répondants les plus susceptibles d'être d'accord avec les énoncés sur l'égalité des femmes et l'expression de genre étaient les jeunes femmes, les personnes qui s'identifient comme ayant une incapacité, les personnes ayant fait des études universitaires, les personnes LGBTQ+ et les personnes de diverses identités de genre.

Sources de données et méthodologie

Au cours de l'exercice 2024-2025, Statistique Canada a mené le second cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). En 2018, Statistique Canada avait mené le premier cycle de l'ESEPP. Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par les Canadiennes et Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exclusion des résidents à temps plein d'établissements institutionnels et des résidents des réserves des Premières Nations. L'ESEPP de 2025 est une enquête-échantillon à plan transversal. L'enquête dans les provinces repose aussi maintenant sur une approche de répondant ciblé, ce qui signifie qu'un échantillon de personnes est sélectionné directement à partir de la base de sondage. La base de sondage pour l'ESEPP dans les territoires est une base aréolaire de logements construite pour l'Enquête sur la population active. Les logements sélectionnés dans l'échantillon ont fait l'objet d'une collecte de données sur le terrain. Au moment du contact avec un résident du logement sélectionné, un membre du ménage âgé de 15 ans et plus a été choisi au hasard pour remplir le questionnaire de l'ESEPP.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'octobre 2024 à juin 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 46 511 répondants. Le taux de réponse dans les provinces était de 32,3 %, en baisse par rapport à 43,1 % en 2018.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de janvier à juillet 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur en personne. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 036 répondants. Le taux de réponse dans les territoires était de 53,1 %, en baisse par rapport à 73,2 % en 2018.

Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Il convient de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats, comme les fréquences pondérées ou les pourcentages, pour la population inuite dans les provinces en 2025. Même si le nombre de répondants pour cette sous-population est suffisant pour satisfaire aux lignes directrices en matière de qualité, des préoccupations demeurent quant à la qualité des données, puisqu'un biais pourrait subsister après le processus de pondération. Il convient de noter que ces préoccupations ne concernent uniquement que la population inuite dans les provinces et non dans les territoires. Les estimations pour la population inuite en 2018 reflètent en grande partie la population vivant dans les territoires. Les estimations pour la population inuite dans les provinces en 2018 ne peuvent être diffusées en raison de la taille de l'échantillon et de la qualité des données.

Références

Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels. (2025). *Repenser la justice pour les survivant.e.s de violence sexuelle: une enquête* systémique. Produit no J84-13/2025E-PDF au catalogue du gouvernement du Canada. Disponible à https://www.canada.ca/content/dam/ofovc-ofvac/documents/sissa/BOFVAC_Repenser_la_justice_20251119

Cotter, A. (2024). Décisions rendues à l'égard des agressions sexuelles dans le système de justice pénale au Canada, 2015 à 2019. *Juristat*. Produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. et Burczycka, M. (2026). Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025. *Juristat*. Produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Femmes et Égalité des genres Canada. (2022). *Le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+*. Disponible à <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/sois-toi-meme/plan-action-federal-2elgbtqi-plus.html>

Fish, J. N. et Russell, S. T. (2022). The paradox of progress for sexual and gender diverse youth. *Current Opinion in Psychology*. Vol. 48.

Fleming, P. J., Gruskin, S., Rojo, F. et Dworkin, S. L. (2015). Men's violence against women and men are inter-related: Recommendations for simultaneous intervention. *Social Science and Medicine*. Vol. 146.

Jewkes, R., Flood, M. et Lang, J. (2014). From work with men and boys to changes of social norms and reduction of inequities in gender relations: A conceptual shift in prevention of violence against women and girls. *Lancet*. Vol. 385, n° 9977.

Khonina, M. et Salway, T. (2025). The rise of anti-transgender laws and the role of public health advocacy. *Canadian Journal of Public Health*. Vol. 116 (1). Disponible à <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11870714/>

MacIntosh, H., Reissing, E. D. et Andruff, H. (2010). Same-sex marriage in Canada: The impact of legal marriage on the first cohort of gay and lesbian Canadians to wed. *The Canadian Journal of Human Sexuality*. Vol. 19, no 3.

Mayhill, A. et Hohl, K. (2019). The "golden thread": Coercive control and risk assessment for domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence*. Vol. 34, n°s 21 et 22.

Moore, S. et Lopuck, K. (2025). Discursive Decoys: The Legitimation of Homophobia and Transgenderphobia, Educational Neutrality, and Teacher Deprofessionalization in Mainstream Media's Coverage of the "Parental Rights" Movement in Manitoba. *Canadian Journal of Education*. Vol. 48 (2). Disponible à <https://www.erudit.org/en/journals/cje/2025-v48-n2-cje010331/1120594ar.pdf>

Statistique Canada. (2026). Estimations démographiques annuelles, régions rurales et petites villes et régions urbaines fonctionnelles : tableau de bord interactif. Disponible à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2021030-fra.htm>

Statistique Canada. (2022). Comprendre le sexe à la naissance et le genre des personnes au Canada. *Le Quotidien*. Produit n° 11-001-X au catalogue. Disponible à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220914/dq220914c-fra.htm>

Notes

^E à utiliser avec prudence

1. La catégorie « femmes » comprend les femmes cisgenres et transgenres, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes » comprend les hommes cisgenres et transgenres, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre comme étant ni homme ni femme ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Afin de permettre des comparaisons des tendances avec l'enquête de 2018, le même processus a été appliqué rétroactivement aux réponses recueillies en 2018. Par conséquent, les proportions pour 2018 figurant dans cet article ne correspondent pas à celles présentées dans des rapports antérieurs. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les perceptions au sein de la population transgenre et non binaire, voir l'encadré 2.
2. Dans les questionnaires de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018 et de 2025, c'est le terme « partenaire de même sexe » qui était utilisé plutôt que « partenaire de même genre » ou d'autres formulations. Par conséquent, le terme « partenaire de même sexe » est employé dans le présent article.
3. Dans la présente analyse, les réponses « d'accord » et « entièrement d'accord » ont été regroupées, tout comme les réponses « en désaccord » et « entièrement en désaccord ». Aux fins de concision, les termes « d'accord » et « en désaccord » sont utilisés dans l'ensemble de l'analyse pour désigner ces catégories de réponses combinées.
4. Sauf indication contraire, toutes les différences sont statistiquement significatives.
5. Comprend les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité.
6. Bien que des renseignements sur le sexe à la naissance et le genre aient également été recueillis en 2018, la taille de l'échantillon ne permet pas de produire des estimations fiables pour la population de diverses identités de genre. Par conséquent, aucune analyse des tendances n'a pu être réalisée.
7. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées aux données fiscales, on a supposé qu'ils avaient un revenu annuel de 0 \$.
8. Il convient de noter que l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés n'a pas permis de recueillir de données auprès des personnes vivant dans les réserves.
9. Statistique Canada définit les personnes LGBTQ+ comme un groupe inclusif de personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies, bisexuelles ou pansexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité.
10. Les personnes bisexuelles comprennent les personnes dont l'orientation sexuelle est la bisexualité ou la pansexualité.
11. Chez les femmes, aucune différence significative n'a été observée en ce qui a trait aux proportions enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut entre 2018 et 2025. Chez les hommes, aucune différence significative n'a été constatée au chapitre des proportions enregistrées au Yukon et au Nunavut entre 2018 et 2025. Dans toutes les autres provinces et tous les autres territoires, les proportions ont diminué tant chez les femmes que chez les hommes.
12. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées aux données fiscales, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.
13. Chaque province et territoire a été comparé au reste du pays, à l'exclusion de la province et du territoire en question. Par exemple, la catégorie de référence pour le Manitoba était le reste des provinces et les trois territoires. Par conséquent, chaque province et territoire a une catégorie de référence légèrement différente.
14. On a demandé aux répondants s'ils avaient une difficulté ou un problème de santé à long terme, en lien avec la vision, l'ouïe, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou des troubles liés à la santé mentale, qui limite leurs activités quotidiennes, et s'ils s'identifient comme ayant une incapacité.

15. La violence de la part de partenaires intimes comprend la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens.

16. Les comportements sexuels non désirés comprennent les comportements suivants qui peuvent être survenus dans un lieu public, au travail ou à l'école : les blagues à caractère sexuel inappropriées, les attentions sexuelles non désirées, les attouchements non désirés, les commentaires selon lesquels une personne ne se comporte pas comme une personne de son genre devrait se comporter, ainsi que le fait pour une personne d'être insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son genre, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre (réel ou présumé), de même que l'outrage à la pudeur.

17. Aux fins de la présente analyse, les personnes qui n'ont pas été victimes d'agression sexuelle ni de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime depuis l'âge de 15 ans et qui n'ont pas non plus été victimes de comportements sexuels non désirés au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête sont collectivement désignées comme des personnes qui n'ont pas subi de violence fondée sur le genre.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Attitudes à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre, selon le genre et l'énoncé ou la perception, Canada, 2018 et 2025

Énoncé ou perception ¹	2018						2025 [†]					
	Femmes+			Hommes+			Femmes+			Hommes+		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle												
D'accord ou entièrement d'accord	6,4	5,9	7,0	9,0***	8,4	9,6	6,2	5,9	6,6	7,5**	7,1	7,8
Ni d'accord ni en désaccord	5,0	4,5	5,4	7,7**	7,0	8,4	4,9	4,6	5,2	7,1**	6,7	7,4
En désaccord ou entièrement en désaccord	88,3	87,5	88,9	83,0***	82,0	83,9	88,2	87,8	88,7	84,8**	84,3	85,3
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne												
D'accord ou entièrement d'accord	16,2*	15,4	17,0	20,5***	19,6	21,4	13,0	12,6	13,5	17,8**	17,2	18,4
Ni d'accord ni en désaccord	12,9	12,2	13,7	17,2**	16,4	18,2	12,4	12,0	12,9	16,6**	16,1	17,2
En désaccord ou entièrement en désaccord	70,4*	69,4	71,4	61,8***	60,7	62,9	73,9	73,3	74,5	64,8**	64,1	65,5
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte												
D'accord ou entièrement d'accord	18,3	17,5	19,1	17,2	16,4	18,1	18,2	17,7	18,7	16,9**	16,4	17,5
Ni d'accord ni en désaccord	23,0*	22,1	23,9	22,2*	21,3	23,1	25,0	24,4	25,6	25,2	24,5	25,8
En désaccord ou entièrement en désaccord	58,2*	57,2	59,3	60,3***	59,2	61,4	56,2	55,5	56,8	57,1**	56,4	57,9
Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter												
D'accord ou entièrement d'accord	72,4*	71,4	73,3	55,4***	54,3	56,5	74,8	74,2	75,4	52,3**	51,6	53,1
Ni d'accord ni en désaccord	16,5	15,7	17,4	22,3***	21,4	23,2	15,7	15,3	16,2	24,0**	23,4	24,7
En désaccord ou entièrement en désaccord	10,8*	10,2	11,5	21,9**	21,0	22,9	8,8	8,4	9,2	22,9**	22,3	23,6
Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent												
D'accord ou entièrement d'accord	84,8*	84,0	85,5	78,4***	77,5	79,3	77,4	76,9	78,0	69,6**	68,9	70,3
Ni d'accord ni en désaccord	10,2*	9,6	10,8	13,6***	12,9	14,4	14,2	13,7	14,6	17,1**	16,6	17,7
En désaccord ou entièrement en désaccord	4,8*	4,3	5,2	7,7***	7,2	8,3	7,9	7,6	8,3	12,8**	12,3	13,2

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1

Attitudes à l'égard de la violence fondée sur le genre, de l'égalité des genres, de l'identité de genre et de l'expression de genre, selon le genre et l'énoncé ou la perception, Canada, 2018 et 2025

Énoncé ou perception ¹	2018						2025 [†]					
	Femmes+			Hommes+			Femmes+			Hommes+		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité												
D'accord ou entièrement d'accord	62,1*	61,0	63,1	47,3***	46,2	48,4	67,5	66,8	68,1	49,8**	49,0	50,5
Ni d'accord ni en désaccord	27,2*	26,2	28,3	36,0***	34,9	37,0	23,6	23,1	24,2	34,5**	33,8	35,1
En désaccord ou entièrement en désaccord	10,1*	9,6	10,8	16,1***	15,3	16,9	8,2	7,8	8,5	14,9**	14,4	15,5
J'appuierais un membre de ma famille s'il se déclarait transgenre²												
D'accord ou entièrement d'accord	79,7*	78,8	80,6	71,5***	70,5	72,5	76,6	76,1	77,2	65,3**	64,6	66,0
Ni d'accord ni en désaccord	11,9*	11,2	12,6	17,4***	16,6	18,3	15,1	14,6	15,6	20,8**	20,2	21,4
En désaccord ou entièrement en désaccord	8,0	7,4	8,6	10,5***	9,8	11,2	7,5	7,1	7,8	12,9**	12,4	13,4
Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants												
D'accord ou entièrement d'accord	78,7	77,8	79,4	69,9**	69,0	70,9	79,6	79,0	80,1	70,8**	70,1	71,4
Ni d'accord ni en désaccord	11,6	11,0	12,3	15,5**	14,7	16,3	11,5	11,1	12,0	15,5**	15,0	16,0
En désaccord ou entièrement en désaccord	9,4*	8,8	9,9	14,3***	13,6	15,0	8,4	8,0	8,7	13,1**	12,7	13,6

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

[†] catégorie de référence

1. Les répondants devaient indiquer la mesure dans laquelle ils étaient d'accord avec chaque énoncé, selon une échelle de 1 (entièrement d'accord) à 5 (entièrement en désaccord). Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées dans les trois catégories suivantes : d'accord ou entièrement d'accord, ni d'accord ni en désaccord, et en désaccord ou entièrement en désaccord.

2. En 2018, la question se lisait comme suit : « Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer ». Pour les comparaisons avec 2025, les catégories de réponse de 2018 ont été recodées pour apparaître dans l'ordre inverse : par exemple, les réponses « tout à fait d'accord » à la version de 2018 ont été recodées à « entièrement en désaccord » pour correspondre au format des questions de 2025. En raison de ce changement, l'analyse de l'évolution au fil du temps en ce qui a trait à cette question doit être effectuée avec prudence.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. En 2025, les réponses des personnes qui ont indiqué un genre non binaire ainsi que de celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été regroupées avec les réponses des personnes qui ont déclaré leur genre comme étant féminin ou masculin, afin d'assurer la protection de la confidentialité et la qualité des données conformément aux normes de Statistique Canada. Afin de permettre des comparaisons des tendances avec l'enquête de 2018, le même processus a été appliqué rétroactivement aux réponses recueillies en 2018. Par conséquent, les proportions pour 2018 figurant dans ce tableau ne correspondent pas à celles présentées dans des rapports antérieurs. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018 et 2025.

Tableau 2
Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Groupe d'âge						
15 à 24 ans	82	80	83	68***	66	70
25 à 34 ans†	81	80	83	73**	71	74
35 à 44 ans	76*	75	78	69***	67	71
45 à 54 ans	75*	73	76	68***	67	70
55 ans et plus	76*	75	76	69***	69	70
Identité autochtone						
Autochtone	79	76	81	69**	66	72
Première Nation	82*	78	85	71**	66	75
Métis	77	73	80	67**	63	72
Inuit	74	68	79	71	64	77
Non-Autochtone†	77	77	78	70**	69	70
Groupe de population racisé¹						
Oui	71*	69	72	67***	65	68
Sud-Asiatiques	73*	70	76	70	67	72
Chinois	70*	67	73	62***	59	65
Noirs	64*	59	68	65*	61	70
Philippins	82	78	85	75**	70	79
Arabes	60*	54	66	57*	51	63
Latino-Américains	73*	67	77	74	68	79
Asiatiques du Sud-Est	79	72	84	77	70	83
Asiatiques occidentaux	67*	59	75	66	58	73
Coréens	59*	50	68	50*	40	60
Japonais	68 ^E	54	79	F	F	F
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	68*	60	75	63	55	71
Groupes de population racisés multiples	77	68	83	70	60	78
Non†	80	79	80	71**	70	72
Lieu de naissance						
À l'extérieur du Canada†	70	69	71	67**	65	68
Au Canada	80*	80	81	71***	70	72

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le) [†]	76	75	77	68**	68	69
LGB+	96*	95	97	93***	91	94
Lesbienne ou gai	96*	94	98	93***	90	95
Bisexuel(le) ou pansexuel(le)	96*	94	97	93***	90	95
Orientation sexuelle non classée ailleurs	94*	90	97	94*	87	98
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui [†]	81	79	82	73**	71	75
Non	77*	76	78	69***	69	70
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui [†]	79	78	79	69**	69	70
Non	75*	74	76	70**	69	71
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Sans diplôme d'études secondaires	72*	70	74	65***	63	67
Diplôme d'études secondaires	76*	74	77	68***	66	69
Diplôme d'études collégiales ou certificat d'une école de métiers	75*	74	76	68***	67	69
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	81	81	82	74**	73	75
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre	75*	75	76	69**	68	70
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	76*	75	77	70**	68	72
Célibataire, jamais marié(e) [†]	82	81	83	70**	69	72
Région de résidence						
Région rurale des provinces	75*	74	76	66***	64	67
Territoires	79	76	82	74	70	78
Région urbaine des provinces [†]	78	77	78	70**	70	71

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Revenu personnel avant impôt						
Moins de 20 000 \$ [†]	76	74	77	70**	68	71
20 000 \$ à 39 999 \$	75	74	76	69**	68	71
40 000 \$ à 59 999 \$	76	74	77	69**	67	71
60 000 \$ à 79 999 \$	79*	78	81	69**	67	71
80 000 \$ à 99 999 \$	80*	78	82	70**	68	72
100 000 \$ à 119 999 \$	82*	80	84	70**	68	72
120 000 \$ ou plus	83*	82	85	70**	68	72
Non déclaré	78	76	81	70**	68	73
Total	77	77	78	70**	69	70

[†] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes+ (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées aux données fiscales, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.

Tableau 3

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 % de à	
Groupe d'âge						
15 à 24 ans [†]	78	77	80	48**	46	50
25 à 34 ans	78	76	79	49**	47	51
35 à 44 ans	72*	71	74	48**	46	50
45 à 54 ans	73*	71	74	49**	47	50
55 ans et plus	74*	73	75	59***	58	60
Identité autochtone						
Autochtone	78*	76	80	52**	49	55
Première Nation	80*	76	83	52**	47	57
Métis	78	75	81	52**	47	56
Inuit	65*	58	71	48**	41	55
Non-Autochtone [†]	75	74	75	52**	52	53
Groupe de population racisé¹						
Oui	67*	65	68	46***	44	47
Sud-Asiatiques	69*	66	72	45***	42	49
Chinois	66*	63	68	43***	39	46
Noirs	73*	69	77	52**	48	57
Philippins	65*	61	69	48***	43	53
Arabes	56*	50	62	40***	34	46
Latino-Américains	67*	61	73	53**	47	59
Asiatiques du Sud-Est	70*	63	76	51**	43	59
Asiatiques occidentaux	58*	50	66	43***	35	52
Coréens	53*	43	62	27***	18	37
Japonais	72 ^E	56	83	F	F	F
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	64*	56	72	41***	33	50
Groupes de population racisés multiples	75	67	82	56**	47	65
Non [†]	77	77	78	55**	54	56
Lieu de naissance						
À l'extérieur du Canada [†]	65	64	66	47**	45	48
Au Canada	79*	78	79	55***	54	56

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le) [†]	74	73	75	51**	50	52
LGB+	89*	88	91	76***	73	79
Lesbienne ou gai	89*	85	92	73***	69	77
Bisexuel(le) ou pansexuel(le)	90*	88	91	78***	73	82
Orientation sexuelle non classée ailleurs	89*	84	92	83*	74	89
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui [†]	81	79	82	58**	56	60
Non	74*	73	74	52***	51	52
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui [†]	76	75	77	50**	49	51
Non	73*	72	74	59***	58	61
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Sans diplôme d'études secondaires	67*	65	69	51***	49	53
Diplôme d'études secondaires	74*	72	75	51***	49	52
Diplôme d'études collégiales ou certificat d'une école de métiers	73*	72	75	50***	49	51
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	78	78	79	56**	54	57
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre	72*	72	73	54***	53	55
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	75*	74	76	53***	50	55
Célibataire, jamais marié(e) [†]	79	78	80	49**	48	51
Région de résidence						
Région rurale des provinces	73*	71	74	50***	49	52
Territoires	63*	60	67	54**	49	58
Région urbaine des provinces [†]	75	75	76	53**	52	54

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec l'énoncé « Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter », selon le genre et certaines caractéristiques, Canada, 2025

Certaines caractéristiques	Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter					
	Femmes+			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Revenu personnel avant impôt						
Moins de 20 000 \$ ¹²	74	72	75	51**	49	53
20 000 \$ à 39 999 \$	72	71	74	55***	53	57
40 000 \$ à 59 999 \$	74	73	76	53**	51	55
60 000 \$ à 79 999 \$	75	74	77	53**	51	55
80 000 \$ à 99 999 \$	78*	76	80	52**	49	54
100 000 \$ à 119 999 \$	80*	78	83	51**	48	53
\$120,000 or more	80*	79	82	53**	51	55
Non déclaré	73	70	75	48**	45	51
Total	75	74	75	52**	52	53

[†] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)
** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement (p < 0,05)
*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes+ (p < 0,05)
† catégorie de référence
1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.
2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées aux données fiscales, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.

Tableau 4

Mesure dans laquelle les répondants sont d'accord avec certains énoncés liés à l'égalité des genres, selon le genre et la province ou le territoire de résidence, 2025

Énoncé et province ou territoire de résidence	Femmes+†			Hommes+		
	pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage de répondants qui sont d'accord ou entièrement d'accord	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter						
Terre-Neuve-et-Labrador	75	71	79	52*	47	58
Île-du-Prince-Édouard	73	66	79	53*	45	62
Nouvelle-Écosse	78**	75	81	58***	54	62
Nouveau-Brunswick	75	71	78	54*	49	58
Québec	74**	72	75	51*	50	53
Ontario	75	74	76	53*	51	54
Manitoba	78	75	81	49*	45	53
Saskatchewan	70**	67	74	49***	45	52
Alberta	74	72	76	51*	49	53
Colombie-Britannique	76	74	77	54***	52	56
Yukon	69	63	75	58*	52	65
Territoires du Nord-Ouest	65**	57	71	58	50	66
Nunavut	55**	47	61	41***	32	50
Canada	75	74	75	52*	52	53
Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent						
Terre-Neuve-et-Labrador	82**	78	85	73*	67	78
Île-du-Prince-Édouard	79	73	84	70	61	77
Nouvelle-Écosse	84**	81	87	72*	68	76
Nouveau-Brunswick	76	73	79	68*	64	72
Québec	82**	81	83	74***	72	75
Ontario	76**	75	77	69***	67	70
Manitoba	76	73	79	63***	59	67
Saskatchewan	69**	66	73	60***	57	64
Alberta	73**	71	74	66***	64	68
Colombie-Britannique	78	76	79	72***	70	74
Yukon	81	76	85	77**	71	82
Territoires du Nord-Ouest	82	75	88	75**	70	80
Nunavut	72**	66	77	69	58	78
Canada	77	77	78	70*	69	70

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le reste du Canada ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour le reste du Canada ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. La catégorie de référence pour chaque province et territoire correspond à la somme de l'ensemble des autres provinces et territoires. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.

Tableau 5

Certaines attitudes à l'égard de l'égalité des genres et de la violence fondée sur le genre, selon le genre et les expériences de violence fondée sur le genre, Canada, 2025

Énoncé ou perception	Victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours de leur vie ^{1, 2}			Victimes de violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents ^{1, 3}			Victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie ⁴		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Femmes+									
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle									
D'accord ou entièrement d'accord	4,2*	3,8	4,7	5,0*	4,1	6,1	3,4*	3,0	3,8
Ni d'accord ni en désaccord	2,8*	2,4	3,1	3,3*	2,6	4,2	2,6*	2,3	3,0
En désaccord ou entièrement en désaccord	92,8*	92,3	93,4	91,6*	90,2	92,8	93,8*	93,2	94,3
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne									
D'accord ou entièrement d'accord	10,7*	10,1	11,4	12,0*	10,5	13,5	8,7*	8,1	9,4
Ni d'accord ni en désaccord	9,8*	9,2	10,5	12,4*	11,0	14,0	9,7*	9,0	10,4
En désaccord ou entièrement en désaccord	79,2*	78,4	80,0	75,5*	73,5	77,5	81,3*	80,4	82,2
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte									
D'accord ou entièrement d'accord	16,0*	15,3	16,9	19,6	17,8	21,5	13,9*	13,2	14,7
Ni d'accord ni en désaccord	22,9*	22,0	23,8	22,5*	20,7	24,5	22,6*	21,7	23,6
En désaccord ou entièrement en désaccord	60,8*	59,7	61,8	57,8*	55,5	60,0	63,2*	62,0	64,3
Hommes+									
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle									
D'accord ou entièrement d'accord	4,9*	4,3	5,5	5,4*	4,3	6,7	3,9*	3,2	4,9
Ni d'accord ni en désaccord	4,2***	3,7	4,8	5,2**	4,1	6,5	3,8***	3,0	4,8
En désaccord ou entièrement en désaccord	90,7***	89,9	91,4	89,2**	87,4	90,7	91,9***	90,7	93,0
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne									
D'accord ou entièrement d'accord	16,8***	15,8	17,8	19,5**	17,5	21,5	13,8***	12,3	15,5
Ni d'accord ni en désaccord	14,2***	13,2	15,2	15,2***	13,4	17,2	11,9***	10,4	13,5
En désaccord ou entièrement en désaccord	68,7***	67,5	70,0	65,2**	62,7	67,7	73,9***	71,8	75,9
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte									
D'accord ou entièrement d'accord	15,9*	14,9	16,9	18,3	16,4	20,5	11,7***	10,3	13,3
Ni d'accord ni en désaccord	21,9*	20,7	23,1	23,7*	21,6	26,0	20,7*	19,0	22,6
En désaccord ou entièrement en désaccord	61,9*	60,5	63,2	57,8*	55,2	60,4	67,3***	65,1	69,4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5
Certaines attitudes à l'égard de l'égalité des genres et de la violence fondée sur le genre, selon le genre et les expériences de violence fondée sur le genre, Canada, 2025

Énoncé ou perception	Victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents ⁴			Victimes de comportements sexuels non désirés au cours des 12 mois précédents ⁵			N'a jamais été victime de violence de la part de partenaires intimes, d'agression sexuelle ou de comportements sexuels non désirés [†]		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
Femmes+									
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle									
D'accord ou entièrement d'accord	4,0*	2,5	6,3	3,1*	2,7	3,6	8,8	8,2	9,4
Ni d'accord ni en désaccord	2,4*	1,3	4,4	2,5*	2,1	3,0	7,4	6,9	8,0
En désaccord ou entièrement en désaccord	93,0*	90,2	95,1	94,2*	93,5	94,8	83,0	82,2	83,8
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne									
D'accord ou entièrement d'accord	9,7*	7,2	12,8	8,7*	7,9	9,5	16,3	15,5	17,1
Ni d'accord ni en désaccord	13,8	10,7	17,6	10,4*	9,5	11,3	15,2	14,5	16,0
En désaccord ou entièrement en désaccord	75,5*	71,0	79,5	80,6*	79,5	81,7	67,7	66,7	68,7
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte									
D'accord ou entièrement d'accord	15,5*	12,4	19,2	14,6*	13,6	15,6	21,3	20,5	22,2
Ni d'accord ni en désaccord	26,0	22,0	30,4	23,2*	22,1	24,4	27,2	26,3	28,2
En désaccord ou entièrement en désaccord	58,2*	53,6	62,7	62,0*	60,7	63,4	50,6	49,6	51,6
Hommes+									
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle									
D'accord ou entièrement d'accord	9,5	5,3	16,5	5,0***	4,1	6,1	8,8	8,3	9,4
Ni d'accord ni en désaccord	F	F	F	3,7***	2,9	4,6	8,5**	7,9	9,0
En désaccord ou entièrement en désaccord	86,2**	79,0	91,2	91,1***	89,9	92,3	82,0	81,2	82,7
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne									
D'accord ou entièrement d'accord	15,8	10,4	23,2	16,9**	15,2	18,7	18,2**	17,5	19,0
Ni d'accord ni en désaccord	20,0	13,9	27,8	14,4***	12,8	16,1	18,1**	17,4	18,8
En désaccord ou entièrement en désaccord	63,9**	55,2	71,7	68,3***	66,2	70,4	62,9**	62,0	63,8

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5

Certaines attitudes à l'égard de l'égalité des genres et de la violence fondée sur le genre, selon le genre et les expériences de violence fondée sur le genre, Canada, 2025

Énoncé ou perception	Victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents ⁴			Victimes de comportements sexuels non désirés au cours des 12 mois précédents ⁵			N'a jamais été victime de violence de la part de partenaires intimes, d'agression sexuelle ou de comportements sexuels non désirés [†]		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte									
D'accord ou entièrement d'accord	16,6	11,1	24,0	13,9*	12,4	15,6	17,7**	17,0	18,5
Ni d'accord ni en désaccord	23,4	16,9	31,3	23,6*	21,8	25,6	27,0	26,2	27,9
En désaccord ou entièrement en désaccord	60,0	51,5	68,0	62,2 *	60,0	64,4	54,5 **	53,6	55,5

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. La violence de la part de partenaires intimes comprend la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens.

2. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation entre partenaires intimes.

3. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation entre partenaires intimes, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

4. Exclut les agressions sexuelles commises par des partenaires intimes actuels et anciens.

5. Les comportements sexuels non désirés comprennent les comportements suivants qui peuvent être survenus dans un lieu public, au travail ou à l'école : les blagues à caractère sexuel inappropriées, les attentions sexuelles non désirées, les attouchements non désirés, les commentaires selon lesquels une personne ne se comporte pas comme une personne de son genre devrait se comporter, ainsi que le fait pour une personne d'être insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son genre, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre (réel ou présumé), de même que l'outrage à la pudeur.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2025.